

FORMATIONS DE L'EICNAM

Cinq formations d'ingénieur-e pour la reconversion des pilotes de ligne

La crise sanitaire de la Covid-19 a en partie remis en cause le métier de pilote de ligne invitant nombre d'entre eux à envisager une reconversion professionnelle. Face à ce constat, l'EICnam leur propose aujourd'hui cinq parcours d'ingénieur-e-s dédiés pour faciliter leur évolution professionnelle.

5 formations dans le cadre du dispositif Horizon

La crise sanitaire de la Covid-19 en 2020 et 2021 a conduit les compagnies aériennes à réduire leur capacité d'emport de passagers. Plusieurs milliers de pilotes de ligne ont donc été mis en attente de vol conduisant parfois à une remise en cause de leur métier. (enquête **The Pilot Survey 2021 de Flight Global et Goose recruitment, la Ligne N° 666, février 2021**).

Face à ce constat, l'association des professionnels navigants de l'aviation (**APNA**) a donc travaillé en collaboration avec **l'EICnam**, **la SIDPE** et **l'Apec** dans le cadre d'un **dispositif "HORIZON"**, pour proposer deux voies de reconversion pour les pilotes de ligne vers le diplôme d'ingénieur-e.

1. Ingénieur-e du Cnam (avec un ATPL théorique et pratique)
2. Ingénieur-e diplômé-e par l'Etat (IDPE) (avec 5 ans de pratique professionnelle dans des fonctions communément confiées à des d'ingénieur.e.s)

L'objectif principal étant de former des ingénieur-e -s avec **un niveau de sortie de niveau 7 (bac+5)** disposant d'une forte compétence technique, aptes à maîtriser la gestion des projets et à animer des équipes, capables de comprendre l'environnement de l'entreprise et de s'adapter à son évolution.

Articulations des formations proposées

Cinq cursus possibles

Les cinq cursus du diplôme d'Ingénieur-e du Cnam proposés pour la reconversion des pilotes de ligne sont ceux qui suivent. Toutes les unités d'enseignement (UE) constitutives de chacun des cursus mentionnés ci-dessous sont détaillées au verso de [la plaquette formation, à télécharger](#).

Aéronautique-aérodynamique
Automatique
Energétique
Systèmes électroniques
Télécommunications & Réseaux

Prérequis

Les pilotes de ligne possédant **un bac+3 ou 4** pourront s'inscrire à la formation dans l'un des cursus. La formation se déroulera sur **une période de 18 mois à 36 mois** (valeur non contractuelle) en fonction de la formation choisie (par le biais de la validation des études supérieures (VES)).

Déroulement de la formation

La formation se fait en capitalisant les unités d'enseignement (UE) nécessaires à l'obtention du diplôme. Le programme de chacun des parcours est disponible sur [la fiche formation](#).

Toutes les UE constitutives des cursus sont accessibles à Paris, en région et à l'étranger. L'obtention du diplôme d'ingénieur se fera après avoir passé l'examen d'admission à l'EICnam et avoir acquis les **180 ECTS** associés à la spécialité de la formation d'ingénieur-e-s ainsi que le **niveau B2 en anglais (CECRL)**.

Modalités

Cours du soir

Cours en journée

Formation ouverte à distance (FOAD)

[Validation des études supérieures \(VES\)](#)

[Validation des acquis de l'expérience \(VAE\)](#)



Si votre parcours professionnel vous a permis d'acquérir des compétences et de progresser en terme de responsabilités dans un ou plusieurs secteurs, **la VAE peut vous permettre de mettre en cohérence vos responsabilités avec le référentiel du diplôme d'ingénieur** et d'obtenir tout ou partie de ce diplôme.

Débouchés

A l'issue de la formation, **les perspectives professionnelles** sont diverses. L'ingénieur-e-s Cnam, dans l'une des spécialités proposées, pourra intervenir dans divers secteurs d'activité principalement en **Aéronautique, Automobile, Industrie de la métallurgie, Production, Sécurité – Défense, Télécommunications et Transports**.

5 formations d'ingénieur pour pilotes de ligne

Aéronautique - Aérodynamique - Automatique -
Énergétique - Systèmes électroniques -
Télécommunications et réseaux

Téléchargez la plaquette des formations



[Découvrez les 5 cursus proposés](#)

Pour vous inscrire

➡ Contacter le [centre Cnam régional](#) dans lequel vous souhaitez vous inscrire.

✉ [Contact Centre Cnam Paris](#)

Savez-vous que ?

✓ Comme tous les diplômes d'Ingénieur-e-s du Cnam, **les cinq cursus sont accrédités par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation** sur proposition de la [Commission des titres d'ingénieur \(Cti\)](#).

✓ Le Cnam organise les épreuves d'examen conduisant à la **délivrance du titre d'ingénieur.e diplômé par l'Etat (IDPE)** dans **18 spécialités** selon l'Arrêté du 26 août 2021.

Partenaires du programme HORIZON

 Commission des titres d'ingénieur		

